

Écrire en France et en Amérique du Nord en 1832 en étant femme

Writing in France in 1830 being women

ANNE AUBRY

Universidad Pablo de Olavide

acaubx@upo.es

Abstract

In this article, we sketch the portrait of the woman of letters in France from the first third of the nineteenth century. This period offers elements that allow feminine literary talents to emerge. The Guizot Law, for instance, facilitates the opening of primary schools, the beginning of the diffusion of the press creates potential market for apprentice authors. But the strongest barriers for women to write are cultural obstacles. In fact, in France, literature is sacralized and associated with power and prestige. Accepting that women can write implies accepting that the division of roles in society is questioned.

The paper first focuses on who these women were, what they wrote and which were the difficulties they found to be able to write. Then, a comparison with Canadian and American authors is presented pointing out similarities and differences. Finally, a comparison with authors belonging to different ideological frames is offered, from the women partisans of Saint-Simon to Catholic women eager to express themselves through writing.

Resumen

En este artículo, esbozamos el retrato de la mujer de letras en Francia a partir del primer tercio del siglo XIX. La época ofrece elementos que permiten la eclosión de talentos literarios femeninos, tales como la Ley Guizot, facilitando la apertura de escuelas primarias, así como el principio de la difusión de la prensa que se convierte en un mercado potencial para las autoras aprendices. Pero las barreras más fuertes para atreverse a escribir siendo mujer son los obstáculos de carácter cultural. De hecho, en Francia, la literatura es sacralizada y se asocia al poder y al prestigio. Aceptar que las mujeres puedan escribir es poder aceptar que se ponga en tela de juicio la repartición de los roles en la sociedad. Esbozaremos un panorama de las mujeres que escriben en Francia en los años 1830, de lo que escriben y de las dificultades que encuentran para poder escribir, así como el papel de la *Société des Gens de Lettres*. A título de comparación, observaremos las autoras canadienses y norteamericanas para insistir en las semejanzas y en las diferencias, así como las autoras pertenecientes a distintos ámbitos ideológicos, desde las partidarias de Saint-Simon hasta las católicas deseosas de expresarse a través de la escritura.

Key-words

Autoresses, France, Québec, The United States, 19th century

Palabras clave

Autoras, Francia, Canadá, Québec, Estados Unidos, siglo XIX

George Sand publie son premier roman *Indiana* en 1832, et nous choisissons cette date symbolique dans la mesure où elle marque l'irruption de son auteure dans le microcosme littéraire. Nous formulons l'hypothèse que, (sans diminuer le mérite de George Sand, ni sous-estimer son rôle de pionnière dans les Belles-Lettres), cette date peut exercer deux fonctions. D'une part, 1832 peut être à la fois constituer une date-charnière et en même temps nous fournir un point d'ancrage pour observer toutes les transformations sociales et idéologiques indispensables pour qu'Aurore Dudevant puisse se métamorphoser en George Sand avec un premier roman sur le mariage.

Ce repère temporel nous permet donc d'observer la figure de la femme de lettres à partir de 1830 en France. La présence de ces femmes auteures est alors relativement discrète, si l'on excepte Madame de Staël, figure tutélaire et à la fois hors du commun. Pourtant, l'époque est relativement favorable à une éclosion du talent littéraire féminin, dans la mesure où la loi scolaire de Guizot permet d'ouvrir des écoles primaires élémentaires et généralise l'instruction dans un pays où encore un adulte sur deux est analphabète. C'est également le début de la presse à grand tirage qui crée un appel d'air pour les auteur-e-s ayant le désir de publier et qui vont bientôt apprendre à voir dans la presse un premier échelon dans la venue à l'écriture. Malgré ces circonstances, d'autres obstacles se présentent, de plusieurs ordres, mais dont on ne soulignera ici qu'un seul et qui est d'ordre culturel. En effet, en France, la littérature représente un lieu quasi sacré de pouvoir, de prestige, avec les grandes figures masculines de Lamartine et de Victor Hugo à la période romantique. Et à cela, s'ajoute le fait que tout au long du XIX^{ème}, la femme qui écrit est au cœur des débats, l'interrogation plus profonde et sous-jacente étant la place de la femme dans la cité. Comme le souligne Marie-Claude Perrin Chenour, la période post-révolutionnaire associe la littérature et l'aristocratie.

Mais avec la montée de la bourgeoisie et le décloisonnement social de la littérature, les femmes non aristocrates rajoutent à cette première transgression un deuxième niveau de désordre. Aux yeux des conservateurs, que ce qu'elles écrivent soit conventionnel ou révolutionnaire, peu importe: par le seul fait qu'elles s'expriment, elles représentent une potentielle revendication d'égalité et donc, elles agitent le spectre de la démocratie. Elles deviennent la face visible du danger du bouleversement social (Perret-Chenour, 1999: 15).

1. Quelles femmes?

Pour une femme, en 1830, et d'ailleurs tout au long du XIX^{ème} siècle, affronter le monde professionnel de l'écriture n'est pas une sinécure. Pourtant et de manière finalement assez contradictoire, Nicole Mozet (1992: 3) écrit ainsi que "[...] c'est au cours de ce siècle-

cle que s'est accru de façon sensible le nombre de femmes réclamant le statut d'écrivain". Notons que certaines périodes du siècle sont plus marquées par les femmes que d'autres et elles correspondent, *grosso modo*, aux périodes de libéralisme. Selon Philippe Lejeune, le XIXème siècle "accepte mal, mais accepte la femme-auteur sans lui offrir aucun statut social possible" (Lejeune, 1993: 32).

D'une manière générale, comme le remarque Rachel Sauvé dans son ouvrage *De l'éloge à l'exclusion. Les femmes auteurs et leurs préfaciers au XIXème siècle*, les femmes qui écrivent continuent de se recruter, de façon privilégiée, dans les fractions aisées de l'aristocratie ancienne et de la bourgeoisie (bien que certaines viennent de la petite et moyenne bourgeoisie).

A l'époque du Consulat et du Premier Empire, les aristocrates, dans la mesure où elles respectent les conventions sont assez nombreuses à écrire; de plus, la figure de Madame de Staël, issue de cette période, fournira le prototype de la "femme-auteur". Rachel Sauvé souligne que "l'éducation des filles, l'émergence de l'émancipation, les débuts en solo de George Sand marquent le début du règne de Louis-Philippe, avant le retournement contre les bas-bleus qui poursuivra les femmes auteurs jusqu'à la fin du siècle" (Sauvé, 2002: 67). Cette critique violente et acharnée commence toutefois de manière précoce en 1841, avec par exemple *La Physiologie du bas-bleu* de Frédéric Soulié que cite Marie-Claude Perrin:

Molière les appelait des *femmes savantes*; nous les avons nommées Bas-Bleus. Pourquoi? Je n'en sais rien et ne m'en préoccupe guère. Mais j'aime ce nom, qui ne signifie absolument rien, par cela seul qu'il dénonce cette espèce féminine par un mot de genre masculin. Tant que la femme reste blanchisseuse, actrice, couturière, danseuse, cantatrice, reine, on peut écrire grammaticalement parlant : elle est jolie, elle est fine, elle est adroite, elle est bien tournée. Elle a une grâce ravissante, elle est d'une beauté parfaite. Mais du moment qu'une femme est bas-bleu, il faut absolument dire d'elle: il est malpropre, il est mal-faisant, il est une peste (Perret-Chenour, 1999: 18).

2. Qu'écrivent-elles?

Sur le plan social, plusieurs de ces auteures se sont trouvées en position de "porte-à-faux", ce qui favorise souvent l'activité littéraire. Ainsi, non seulement les femmes sont-elles nombreuses à écrire, (Béatrice Slama évalue d'ailleurs leur nombre à environ 2000 au long du XIXème siècle), mais de plus, elles écrivent sur à peu près tout.

Aucun domaine n'est vraiment étranger aux femmes qui écrivent au XIXème siècle: elles s'intéressent à l'éducation, au mariage et au divorce, à la Femme et aux femmes, mais aussi à la littérature allemande et à Shakespeare, à l'histoire, à la philosophie, à l'archéologie, aux salons de peinture, à la musique, mais aussi aux mathématiques, à la médecine, certaines à l'impôt, à l'agriculture, aux paysans, aux ouvriers typographes, à la graphologie, voire au bouddhisme, à l'occultisme, à la théosophie (Slama, 1992: 88).

Et, en plus, elles sont présentes dans tous les genres littéraires, ce que d'ailleurs Sainte-Beuve leur reprochera amèrement ou, du moins, ce qu'il essaiera de les dissuader de faire.

Permis à Mme de Staël et à George Sand de sauter la barrière des genres, génie oblige. Le commun des femmes auteurs doit se tenir dans certaines limites. En poésie, l'épigramme est prescrite, et si possible, domestique. [...] Si c'est de roman qu'il s'agit, qu'elles choisissent le roman mondain, le roman-nouvelle, comme Mme de Duras, ou à défaut, le roman-poème, *Corinne* ou *Lélia* (Díaz, 1992: 79).

Toutefois, s'engager sur la voie littéraire n'était pas une solution de facilité pour les femmes car le monde de l'institution littéraire n'est pas tendre pour elles. En effet, il repose sur un stéréotype de la femme-écrivain à qui il refuse d'entrée de jeu une véritable légitimité, car selon les préjugés du temps, une auteure est soit femme, soit auteure, mais elle ne peut pas combiner les deux identités. En cela, Sainte-Beuve qui leur refuse la condition d' "artiste", ne fait qu'illustrer les préjugés de son époque. Rachel Sauvé souligne que: "Tout au long du siècle, la femme auteur sera identifiée à un troisième genre innommable" (Sauvé, 2000: 60). Les femmes auteures sont suspectes de masculinité, pourtant, comme le souligne Nicole Mozet, la femme auteur est, à la fois, symptôme, dans la mesure où elle incarne la démocratisation de l'écriture et, en même temps, bouc émissaire dans les représentations culturelles, le génie demeurant une chasse gardée peu accessible au commun. Sainte-Beuve, d'ailleurs, leur refuse la condition d' "artiste" car il considère que la matière de leur inspiration est purement et simplement la retranscription d'une aventure sentimentale. Une fois cette veine épuisée, elles ne peuvent plus rien créer et sont condamnées à répéter indéfiniment les variations sur un même thème. Pour lui, la femme auteure, loin de pouvoir prétendre à la juste reconnaissance de son travail et de son talent, doit au contraire être un exemple de modestie, de décence et de modération

Il a peur des femmes viriles, bien sûr et de toutes celles qui jouent à la frontière des sexes. Comme beaucoup, il croit que l'activité littéraire, avec ce qu'elle comporte d'initiative et d'énergie, tend par elle-même à troubler leur identité sexuelle. Quand l'ambition politique s'en mêle par-dessus le marché, la mesure est comble (Díaz, 1992: 80).

3. Les préfaces d'œuvres écrites par des femmes

Pour aborder la question de la femme auteur et la place des femmes dans l'institution littéraire, Rachel Sauvé choisit d'étudier un ensemble de préfaces allographes, c'est-à-dire écrites par une autre personne que l'auteur, à des œuvres littéraires du XIX^e siècle. Son corpus est constitué de deux cent dix préfaces (dont cent soixante et onze à des œuvres de femmes) allant de 1803 à 1899. Cette étude est, comme le souligne Christine Planté, un excellent outil pour connaître et comprendre le fonctionnement et les valeurs de l'institution

littéraire. S'agissant des préfaces à des œuvres féminines, largement privilégiées dans le livre, on voit bien que les représentations des rôles sociaux de femmes et de la place qui leur est assignée en littérature constituent un prolongement direct de cette répartition des rôles. Christine Planté poursuit ainsi:

Quelques nuances se précisent certes, par rapport au tableau attendu: l'opposition entre discours préfaciel sur des œuvres d'hommes et sur des œuvres de femmes n'est pas systématique; les métaphores de la fécondité ne sont pas réservées aux femmes (mais le lexique et les images féminins apparaissent bien en contexte minorant) et la part du biographique est plus importante dans les discours sur les hommes. Mais aucune surprise majeure: à lire les conclusions des analyses, ces préfaces présupposent et reconduisent plus ou moins subtilement un déni d'individualité, de subjectivité, de capacité de création d'une œuvre originale et cohérente, de génie. La "constitution du scripteur en auteur" (au sens foucauldien du terme) est refusée aux femmes. L'éloge préfaciel n'est donc pas incompatible avec une exclusion des femmes de l'institution littéraire, dans la durée (Planté, 2000: 242).

4. La difficulté de l'accès à la reconnaissance pour les auteures françaises

Certes, Sainte-Beuve est un "monument incontournable" dans le "champ littéraire" au XIX^{ème}, selon la terminologie bourdieusienne, il nous semble pourtant fort utile de continuer à mettre en perspective ses prises de position et autres tentatives de censurer - ou du moins limiter- la production féminine. Dans son article "Des femmes-écrivains à la Société des Gens de Lettres (1840-1870)", Evelyne Lejeune-Resnick choisit un angle d'étude tout à fait pertinent. La Société des Gens de Lettres est créée en 1837, sous la houlette de plusieurs écrivains, parmi lesquels on compte Balzac et qui se donne comme objectif principal de percevoir le droit de reproduction des œuvres des sociétaires dans les journaux. Cet aspect est bien évidemment essentiel dans la condition d'écrivain. Annie Prassoloff montre aussi la difficulté que représente la définition du statut juridique de la femme auteur. En effet, le projet de loi sur la propriété littéraire reconnue (accepté en 1839 par la Chambre des Pairs) est discuté à la Chambre des Députés en 1841, mais les députés ne parviennent pas à définir le statut de "femme auteur". Les propositions du député Durand de Romorantin, qui réclame pour la femme auteur une "émancipation complète", restent lettre morte. Toutefois, certaines femmes se rebellent contre un ordre injuste et bataillent, essayant comme Louise Dauriat de faire changer les structures. Elle demandait par exemple la révision des articles inégalitaires du Code Civil interdisant aux femmes d'exercer un métier sans le consentement du mari. Cette auteure présente ensuite cette requête à la Chambre des Députés, sans plus de succès.

La trajectoire des femmes auteures françaises est donc particulièrement difficile à cause des limites de leur statut juridique. Toutefois, si l'on compare leur situation avec d'autres auteures de la même époque, on observe avec Annie Prassoloff que les grandes romancières britanniques de la même époque étudiées par Françoise Basch sont traitées comme des inca-

pables civiles. “Jane Austen, les sœurs Brontë ne peuvent signer ni un contrat ni un bail, elles ne peuvent engager ni poursuites pour dette, ni plainte pour diffamation” (Prassoloff, 1992: 11). Certaines auteures françaises n’hésitent pas, elles à lutter pour leurs intérêts, comme Flora Tristan dont Annie Prassoloff nous apprend qu’elle “assigne Ladvocat devant le Tribunal de commerce le 30 août 1839 pour obtenir le règlement des billets à ordre souscrits en paiement de ses *Pérégrinations d’une Paria*” (Prassoloff, 1992: 11).

Pour établir une comparaison avec d’autres femmes francophones auteures au XIX^{ème} siècle, voyons dans quel contexte se situent les franco-canadiennes.

5. Quelle éducation pour les Canadiennes françaises?

Manon Brunet s’intéresse au rôle des femmes dans la production de la littérature à une période qui précède au Québec la formation des groupes littéraires et l’institutionnalisation de la littérature francophone au Canada. Elle rappelle à ce propos qu’ : “Écrire au XIX^{ème} n’était facile ni pour un homme ni pour une femme. En ces débuts de littérature surtout, le métier d’écrivain, s’il n’était pas associé à celui d’homme politique, d’homme de loi ou d’homme de foi, était fort mal reconnu” (Brunet, 1988: 168).

Mais ces difficultés d’ordre économique n’étaient pas les seules que les femmes avaient à affronter, Manon Brunet montre ainsi qu’elles n’avaient pas les conditions symboliques nécessaires qui leur permettaient une véritable reconnaissance publique par l’écriture. Faute de mieux, elles étaient donc cantonnées à des tâches plus secondaires et moins créatives:

Le rôle des femmes francophones dans l’activité littéraire du XIX^{ème} siècle consistera essentiellement à lire et à diffuser les productions de l’esprit des hommes [...] Les femmes, surtout, ont donc joué un rôle important dans la diffusion de la littérature, de par leur position privilégiée d’éducatrices que leur conféraient les autorités civiles et religieuses du temps (Brunet, 1988: 178).

Quelles étaient donc les barrières que les femmes francophones devaient franchir avant de pouvoir commencer à écrire? Elles sont essentiellement de deux ordres: légales d’une part, et liées à l’éducation d’autre part. En ce qui concerne les barrières légales, Andrée Lévesque, dans son ouvrage *Résistance et transgression*, montre que certains articles du Code Napoléon adoptés par le Québec sur le statut de la femme faisaient d’elles des mineures: “Au plan légal, il y avait ainsi au Canada coexistence de deux catégories de citoyennes: celles du Québec et celles des autres provinces” (Lévesque, 1995: 19).

Face à cette situation de discrimination, les mouvements féministes naissent à la fin du XIX^{ème} siècle qui demandent une meilleure éducation pour les filles, la réforme du Code Civil et/ou le suffrage féminin. Andrée Lévesque relève ainsi que même les mouvements de

femmes catholiques se regroupent au sein de la Fédération Nationale Saint Jean Baptiste (FNSJB) présidée par Marie Lacoste-Gérin-Lajoie. Cette dernière dénonce les inégalités du Code Civil. Elle revendique pour la femme mariée le contrôle de son salaire et de ses économies; elle réclame également la tutelle des mineurs, tous ses arguments sont pragmatiques et profondément égalitaires.

Mais comme on peut s’y attendre, face à ces revendications qui invoquent le principe d’égalité des droits et de justice, les élites en place répondent par le maternalisme: la femme est destinée avant tout à exercer son rôle de mère et elle doit limiter son rayonnement à sa famille, à la sphère qui lui est dévolue. Le maternalisme est, dans cette perspective, une forme de base de définition du genre féminin.

En ce qui concerne les barrières liées à l’éducation, Hélène Turcotte dans sa thèse *Génétiq ue littéraire québécoise: devenir auteure au tournant du siècle* rappelle bien que le droit à l’éducation n’est pas le même pour toutes. Désavantagées par rapport aux anglophones qui sont admises à l’Université Mac Gill dès 1884, les francophones de leur côté, n’obtiennent elles-mêmes l’accès à l’enseignement supérieur qu’au XXème siècle.

6. Écrire pour une francophone

La dichotomie entre l’accès à l’éducation supérieure pour les femmes anglophones et pour les femmes francophones est tout à fait pertinente, et il n’est pas étonnant que cette même séparation se retrouve dans l’écriture. Ainsi, Micheline Cambron et Carole Gerson, dans leur chapitre “Les auteurs littéraires” de l’ouvrage *Histoire du livre et de l’imprimé au Canada des 1840 à 1918*, déclarent, sans craindre l’hyperbole: “Ecrire en anglais ou écrire en français, voilà qui conduit à deux destins différents” (Cambron et Gerson, 2005: 138).

Elles soulignent grâce à cette formule lapidaire la différence qualitative entre les deux communautés linguistiques en ce qui concerne la production littéraire, la *conscience auctoriale*, selon l’expression de Jose Luis Díaz, et la réception des écrivains:

Alors qu’on peut parler pour le monde anglophone d’une professionnalisation graduelle qui conduit les auteurs à vivre de leur plume ou, à tout le moins, à en tirer un revenu substantiel - quitte à s’expatrier aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne-, les écrivains francophones ne s’inscrivent que difficilement dans la logique marchande. [...] Alors que tout au long de la période, l’écrivain francophone demeurera un polygraphe (le journalisme s’ajoutant le plus souvent à la pratique de divers genres littéraires) et gagnera sa vie grâce à une autre activité, l’écrivain anglophone, auquel sont accessibles les marchés britannique et américain, tend à préférer quelques genres auxquels il sera rapidement identifié, ce qui a un impact certain sur ses stratégies de publication (Cambron et Gerson, 2005: 123 et 127).

Micheline Cambron et Carole Gerson citent les auteures anglophones des années 1880 qui, en pratiquant le journalisme, parviennent à vivre de leur plume. Il s’agit de femmes

mariées ou de célibataires aisées: Sara Jeannette Duncan, Susan Frances Harrison, Mary Esther Mc Gregor [Marian Keith], Nellie Mc Clung, L. M. Montgomery, Lily Dougall, Pauline Johnson, Agnès Laut, Jean Newton McIlwraith, Marshall Saunders, Ethelwyn Wetherald, Joanna Wood. Elles s'arrêtent particulièrement sur le cas particulier d'une auteure anglophone. En effet, l'écrivain anglo-canadien le mieux connu des lecteurs francophones du XIX^{ème} siècle est une femme: Rosanna Leprohon est née à Montréal et a épousé un francophone; les trois romans qu'elle écrit dans les années 1860 sur la société ancienne et contemporaine du Canada français s'adressent à ses compatriotes. Admirée par les anglophones, sa prose est beaucoup plus populaire dans les traductions en français qui font l'objet de multiples éditions et feuillets.

Du côté francophone, comme le soulignent Micheline Cambron et Carole Gerson l'arrivée du journalisme rémunéré crée un appel d'air pour les femmes qui envisagent d'acquérir un capital pas seulement symbolique: "[...] les femmes peuvent entrer dans la carrière littéraire. Or, il est frappant de constater qu'ici, comme en France, les femmes qui écrivent le font pour gagner leur vie. Dès que le journalisme rémunéré se met en place, elles s'y engagent" (Cambron et Gerson, 2005: 136).

7. L'accès à l'écriture pour les femmes au Québec: s'appuyer sur un réseau

La notion de réseau littéraire est fort utile au Québec pour comprendre l'émergence d'un(e) auteur(e), ou la mise en place de revues et de maisons d'édition. Si dans un appareil, le système de reconnaissance des différents membres s'appuie sur l'identification, au contraire, dans un réseau, tout est plus souple et plus malléable, puisque les éléments qui le constituent sont nécessairement appelés à changer. Dans ce dernier, les relations sont fortement connexes, et on emploie souvent différentes images telles que la toile d'araignée pour le symboliser.

En se penchant sur l'existence et le fonctionnement des réseaux littéraires à partir de celui de l'Abbé Casgrain, Manon Brunet cherche à mettre en avant les critères qui relient les écrivains entre eux, et selon elle: "On ne saurait limiter le territoire d'un réseau littéraire ni par le type de profession qu'exercent ses membres, ni par leur lieu d'origine, et encore moins par le genre littéraire auquel ils s'adonnent" (Brunet, 2002: 217). Elle en analyse finement et précisément la nature, l'étendue géographique, la zone d'influence principale, les zones périphériques. Elle démontre ainsi clairement avec toutes les données à l'appui que l'étendue du réseau de l'Abbé Casgrain dépasse de très loin le seul territoire de l'École littéraire de Québec auquel on a voulu le réduire. L'étendue de ce réseau est de fait nationale et internationale; la zone française y occupe une part de 22%, située en périphérie de la zone centrale d'influence québécoise. Pour résumer ses impressions, elle écrit que Casgrain n'a pas vrai-

ment créé de réseau, mais qu'il l'a plutôt activé, c'est-à-dire qu'il a stimulé des relations qui existaient déjà.

Chantal Savoie étudie le même phénomène mais avec d'autres membres dans son article "Des salons aux annales: les réseaux et associations des femmes de lettres à Montréal au tournant du XXème siècle". Sa première précaution est de spécifier que pour étudier ce sujet, il faut "lire l'histoire en creux" parce que les archives sont très pauvres à propos des femmes. Ainsi, selon Chantal Savoie, à la fin du siècle, on peut déterminer une certaine conjonction d'éléments qui faciliteront l'augmentation du nombre d'auteurs:

Plusieurs facteurs interagissent et font progressivement sentir leurs effets sur les rapports des femmes avec la nation, la culture, la langue, de même que sur les sociabilités littéraires qui leur sont propres. Montréal exerce une force d'attraction tout à fait déterminante. Entre 1893 et 1918, les deux tiers des femmes qui écrivent durant ces années exercent leurs activités à Montréal (Savoie, 2002: 243).

C'est effectivement le moment où émergent plusieurs groupes de femmes à l'échelle nationale hors du cadre proprement littéraire. Il s'agit de deux grandes associations, premièrement le Conseil National des Femmes du Canada (1893-1929) défendant les intérêts féminins et mettant en commun les savoirs à leur sujet. Deuxièmement, la Fédération Nationale Saint Jean-Baptiste (1907-1933) rassemble les Canadiennes-françaises sous la bannière francophone et catholique et se donne trois axes majeurs qui sont les œuvres de charité, les œuvres économiques et les œuvres religieuses. Chantal Savoie relève aussi l'importance du journalisme dans le développement des activités littéraires des Canadiennes-françaises. L'essor des pratiques associatives des femmes à l'époque mentionnée est vraiment lié au développement de la presse féminine, dans la mesure où elle permet les interactions des femmes de lettres. Elle met ainsi en relation en 1893 la création du premier périodique féminin canadien-français et la fondation du Conseil National des Femmes du Canada. À côté des périodiques proprement féminins, les grands quotidiens créent une page féminine afin d'attirer le public. Le succès des chroniqueuses qui y écrivent est tout à fait déterminant, mais elles se rendent vite compte que la page féminine peut constituer un ghetto.

Les périodiques féminins font bien davantage que remplir leur mandat "publicitaire". Ils permettent à des écrivaines de s'adonner à l'écriture avec une grande régularité; et, surtout, ils favorisent le rayonnement des discours centrés sur les intérêts féminins. Outre les traditionnelles chroniques de bienséance, de cuisine et de graphologie, on peut y trouver des éditoriaux traitant des droits sociaux des femmes, des revendications féministes touchant l'éducation, l'accès aux livres, et même des critiques littéraires qui scrutent les manuels pour évaluer le sort qu'on y réserve aux auteurs (Savoie, 2002: 246).

Parmi les journaux de femmes, *Le Coin du Feu* témoigne d'une transition dans les pratiques associatives des femmes de lettres. Ce journal est fondé en 1893 par Joséphine

Marchand, fille de Félix-Gabriel Marchand, écrivain et futur premier ministre du Québec. Joséphine commence par écrire des articles pour *Le Franco-Canadien*, journal fondé par son père, et pour *L'Opinion publique*. Si elle peut faire ses premières armes d'une manière aussi éclatante, c'est aussi parce qu'elle jouit d'un appui considérable. Maurice Lemire expose ainsi dans *La Vie littéraire au Québec*:

Dans son journal intime, elle révèle que son père l'aide à travailler son style et qu'il lui donne accès à sa bibliothèque personnelle. Son milieu familial la place au cœur de la vie mondaine et politique de l'époque [...] Elle sera donc prédisposée à faire un bon mariage et à jouer, en coulisse, un rôle de premier plan en politique, tant auprès de son père, qu'elle accompagne souvent en remplacement de sa mère malade, que de son mari, le futur sénateur Raoul Dandurand (Lemire, 1999: 123).

Le Journal de Françoise commence à paraître en 1902 et la journaliste qui le fonde (Robertine Barry) devient de plus en plus célèbre. L'impact et la visibilité de *Françoise* sont tels qu'elle est bientôt le pivot d'une multitude de causes et de combats informels, alors qu'elle prête son nom et s'associe à nombre de causes culturelles collectives, notamment celles des bibliothèques pour dames et jeunes filles.

La question de l'accès des femmes aux livres, intimement liée aux *bonnes* et aux *mauvaises* lectures et à la censure, constitue un problème auquel beaucoup de regroupements de femmes tenteront de remédier de diverses façons. Dans un premier temps, Robertine Barry signale le réaménagement du salon des dames de l'Institut Fraser et le développement des collections visant spécifiquement un public féminin, tout en réclamant la création d'une bibliothèque publique pour la ville de Montréal. Mais des solutions plus ponctuelles sont envisagées, et des réseaux se mettent en place avec l'aide du *Journal de Françoise*. Ainsi naîtront la Bibliothèque de Waterloo et celle de Beauharnois, pour lesquelles Françoise lance un appel de livres dans les pages de son magazine, de même que la Bibliothèque des Dames et des Jeunes Filles de Saint-Jean.

Enfin, l'accès à l'éducation des femmes est évidemment déterminant pour passer de la sphère publique: d'abord médiatique, mais également académique, comme le souligne Chantal Savoie: "La fondation, en 1908, du Collège d'enseignement supérieur pour jeunes filles offre pour la première fois aux femmes la possibilité d'accéder au cours classique, puis, éventuellement à l'Université" (Savoie, 2002: 250).

Finalement, il y a un dernier aspect que nous souhaitons souligner dans cette étude des réseaux, c'est son importance dans les relations France-Québec. À partir de 1870, la littérature canadienne commence à se faire connaître en France, particulièrement grâce à l'existence de correspondances *transatlantiques* entre des auteurs de chaque pays. Parmi les destinataires français, on trouve Mgr Dupanloup, Montalembert, le duc de Broglie, Xavier Marmier (conservateur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève et membre de l'Académie Française),

Maurice et Eugénie de Guérin. Ces échanges culminent avec le couronnement de Fréchette en 1880 et celui de l'abbé Casgrain en 1888 par l'Académie française.

8. Les auteures au XIX^{ème} siècle aux États-Unis

Comme le montre Marie-Claude Perrin-Chenour, les femmes qui décident d'écrire aux États-Unis et en France apparaissent sur les deux continents comme le paradigme de la femme autonome et financièrement indépendante; cependant, leurs situations respectives sont largement différentes.

En effet, aux États-Unis, les auteures n'ont généralement pas de mal à se faire publier, à la différence de leurs consœurs européennes. Elles n'ont pas à se cacher derrière un pseudonyme masculin, comme George Sand et Daniel Stern en France ou George Eliot en Angleterre... Cependant la situation des Nord-Américaines n'est pas aussi enviable qu'elle le paraît. En effet, l'écriture ne les fait pas sortir de la sphère domestique censée être leur domaine réservé. Leur mission à travers la littérature est de "consolider les acquis des conquérants des nouveaux territoires en leur proposant un modèle de société fondé sur l'organisation de la cellule familiale" (Perrin-Chenour, 1999: 18). Le genre *domestic novel* défend ainsi des visées nationaliste et patriotique, et le foyer et l'Église apparaissent comme les facteurs civilisateurs et stabilisateurs.

Peu à peu, les hommes se démarquent des productions féminines et commencent à produire des œuvres appartenant à différents genres littéraires : poésie, essais, contes philosophiques en évitant soigneusement le roman. Et quand ils commencent à en publier, les femmes en sont singulièrement absentes. C'est ainsi que se créent deux mondes clivés, deux univers littéraires étanches l'un à l'autre. Pourtant, à partir du milieu du XIX^{ème} siècle, on assiste à l'émergence d'une véritable liberté de pensée et d'expression au nom du concept émerstonien de *self reliance*. Une date-clé de cette période est 1851 avec la publication, par Harriet Beecher Stowe de *La Case de l'Oncle Tom*. Il s'agit d'un coup de génie d'introduire une problématique sociale à la trame d'un roman domestique.

9. Les femmes et la Société des Gens de Lettres

Après avoir observé les circonstances propres à différents pays, nous revenons à la situation française. Face à des circonstances aussi objectivement défavorables, on peut comprendre que de plus en plus de femmes souhaitent entrer dans la Société des Gens de Lettres au long du XIX^{ème}, elles y cherchent protection et appui dans cette longue et difficile course aux honneurs. Elles les y trouveront d'ailleurs généralement, car protéger la femme relève aussi d'une discrimination (dite positive), mais auparavant, il leur faudra déjouer bien des pièges. En observant les différentes étapes qu'un écrivain traverse avant d'entrer à la Société

des Gens de Lettres, Evelyne Lejeune-Resnick souligne le traitement discriminatoire réservé aux femmes à cette occasion:

Dès que l'écrivain dépose sa candidature, une enquête est ouverte sur sa personne et sur son œuvre. Le Comité l'annonce dans *La Chronique*, le journal de la Société, et invite chaque membre à fournir un maximum de renseignements sur l'intéressé. Un rapporteur présente les informations recueillies au Comité, qui statue, à bulletin secret et à la majorité des voix, sur l'admission, le rejet ou l'ajournement de la candidature (Lejeune-Resnick, 1997: 152).

Cependant, comme le remarque Evelyne Lejeune-Resnick, le processus d'admission ne se déroule pas de la même manière si le postulant est un homme ou une femme pour laquelle on interprète les statuts de la Société selon les intérêts de cette dernière. En effet, quand il s'agit d'une auteure particulièrement prestigieuse, comme c'était le cas de George Sand, la Société des Gens de Lettres n'hésite pas à l'élire d'office (bien que l'auteure ne l'ait pas sollicité). Les statuts étaient pourtant tout à fait clairs à ce sujet en établissant que la candidature était indispensable. George Sand est donc entrée à son corps défendant dans cette institution et a cherché à en sortir à plusieurs reprises (le 15 avril 1844, elle offre une première fois sa démission qui sera rejetée; et elle la présentera une deuxième fois le 19 juin 1854 sans plus de succès). La cause de la polémique est liée aux droits d'auteur de *La Mare au Diable*. L'"instrumentalisation" de cette auteure par la Société des Gens de Lettres connaîtra un autre cas semblable à la fin du siècle avec Juliette Adam. On voit bien que les femmes sont les bienvenues quand elles sont déjà célèbres et qu'elles peuvent apporter un "supplément d'âme" à la Société ou résoudre des problèmes pratiques auxquels celle-ci doit s'affronter.

Toutefois, le prestige n'est pas le seul critère utilisé pour admettre une femme, on adopte aussi celui de la moralité qui est un motif hautement sujet à des interprétations diverses. Signalons aussi (mais est-ce vraiment nécessaire?) que ce dernier critère n'est jamais employé pour les hommes. Plus d'une femme aura à subir à ce propos le traitement infantilisant ou la galanterie déplacée d'un rapporteur chargé de présenter au Comité les informations recueillies sur la personne qui sollicite une admission.

Ces différentes vexations n'empêchaient certes pas les auteures d'effectuer une telle démarche envers la Société des Gens de Lettres. Le fait est que les conditions d'exercice de l'écriture professionnelle étaient particulièrement difficiles pour elles, dans la mesure où convaincre les éditeurs et les patrons de presse de leur donner une opportunité pour écrire n'était pas une mince affaire. Pouvoir jouir des revenus issus de leur travail était aussi l'argument déterminant pour avoir recours aux services de la Société des Gens de Lettres qui s'était donné cette mission comme premier objectif. Le contrat que celle-ci signait avec les auteurs établissait que tous les droits revenant aux œuvres des membres devaient passer par la Société. De plus la Société avait créé deux institutions tout à fait nécessaires: le fonds de secours pour venir en aide aux écrivains en difficulté et la publication des écrits de ses membres dans

le *Bulletin dans la Société des Gens de Lettres*. À A ce propos, remarquons aussi qu'elle se permet une censure morale avec les œuvres féminines dont on n'a pas d'autre exemple avec les hommes. L'institution jouait enfin un rôle d'appui dans la vie quotidienne, dans les démarches administratives et l'assistance d'un médecin en cas de besoin.

10. Les saint-simoniennes et les catholiques

Si l'on s'arrête sur cette date de 1832, date de parution d'*Indiana*, on peut remarquer aussi avec Michèle Riot-Sarcey que ces années sont caractérisées par un grand souffle de liberté juste après la révolution de 1830. Beaucoup de femmes recherchent leur identité sociale et Michèle Riot-Sarcey a retrouvé les écrits de certaines d'entre elles comme Désirée Véret, Julie Fanfernot, Aglaé Saint-Hilaire, Louise Dauriat, toutes liées au saint-simonisme. Avec cette nouvelle mouvance qui dénonce la propriété privée, critique l'exploitation de l'homme par l'homme et qui prêche la nouvelle religion de l'amour, les femmes éprouvent le désir de devenir actrices de l'Histoire et de s'unir à ce mouvement de régénération sociale. Leur arme pour le faire est l'écriture et leurs lecteurs, saint-simoniens pour la plupart, découvrent la femme nouvelle, renaissant "par ses œuvres". De fait, au début, les saint-simoniens sont les seuls à unir les femmes à leur mouvement de régénérescence, mais à peine leur nouvelle église est-elle constituée qu'ils les en écartent.

Le saint-simonisme avait rendu possible la prise de parole de femmes dans ce grand mouvement de liberté d'expression manifesté par les individus des deux sexes, les saint-simoniens leur refusent une égalité à peine entrevue. La parole des femmes se répand alors par d'autres voies. Les journaux suppléent aux libelles, journaux de femmes, publiés grâce à la fortune de quelques-unes, comme le *Journal des Femmes* (Riot-Sarcey, 1992: 39).

Les saint-simoniennes devenues journalistes utilisent la presse pour défendre leurs idées et s'élever contre les "conventions humaines" et les "institutions" qui les maintiennent dans une situation discriminatoire, réservant aux hommes la culture et aux femmes la nature. Cependant, avec les lois de 1835 qui mettent fin à la liberté de la presse, les libéraux triomphent et ces pionnières doivent cesser d'écrire et, comme le souligne Michèle Riot-Sarcey: "[...] les traces laissées par ces années de liberté sont si profondes qu'elles ne peuvent être effacées" (Riot-Sarcey, 1992: 41).

Sur l'ensemble du spectre idéologique, à l'opposé des saint-simoniennes, il nous semble pertinent d'étudier le désir d'écrire chez les femmes catholiques au XIX^{ème} siècle que Caroline Muller a observées. De même que Michèle Riot-Sarcey souligne le vent de libération qui souffle pour les saint-simoniennes, le catholicisme à partir des années 1830 connaît également un renouveau du catholicisme, qui voit un retour de la population, particulièrement les femmes au sein de l'Église. Dans ce mouvement, la pratique de la direction

de conscience connaît une époque de splendeur car l'Église l'utilise comme un des outils à sa portée pour rechristianiser la société. Les rapports avec le directeur de conscience peuvent s'établir par lettres, et de cette manière, ils cherchent à transmettre pour que les femmes puissent l'intérioriser, un modèle de féminité afin que les femmes puissent s'y conformer. Mais certaines d'entre elles utilisent précisément ce moyen pour marquer leurs distances et leur désir d'autonomie par rapport au modèle de féminité qui leur est imposé. Comme l'écrit Caroline Muller (2013) "l'écriture, protégée par le secret, offre un espace de liberté qui favorise l'émergence d'une réflexivité". C'est ainsi que l'un des rôles de la direction de conscience qui cherchait à assigner les femmes à leurs rôles d'épouse et de mères, a également, de manière contradictoire mais certaine, contribué dans certains cas à remettre en cause ces rôles.

Par ailleurs, en plus de ce détournement de la première fonction de la lettre dans le cadre de la direction de conscience, Caroline Muller montre également que les femmes qui écrivent à leur directeur de conscience expriment à un moment ou à un autre le désir d'écrire pour être lues, elles lui en demandent alors l'autorisation et il réagit de manière contrastée, rares sont ceux qui les y autorisent. Et pourtant, selon Caroline Muller, ces collaborations jouent un rôle essentiel et constituent la condition nécessaire du développement exponentiel de la littérature catholique. Elle décrit à l'aide des termes suivants les stratégies des directeurs de conscience:

Ils tentent de canaliser leur désir d'écriture [...] dans des tâches qu'ils jugent plus adaptées: travaux de traduction ou de synthèse documentaire à partir d'ouvrages déjà existants. Elles sont systématiquement les petites mains des entreprises éditoriales de leurs directeurs: elles transcrivent les lettres, relisent des manuscrits et des textes de conférences, traduisent (Muller, 2013).

En conclusion, nous pensons avoir vérifié notre hypothèse de départ en montrant à quel point les années 1830 marquent une date-charnière de bouleversements dans bon nombre de domaines. Chacune de ces transformations, culturelle, sociale, idéologique ou religieuse est à la fois nécessaire et indispensable pour que, peu à peu, les femmes commencent à occuper un espace de moins en moins symbolique dans le domaine littéraire, puisque le désir d'écrire prend de nombreuses formes et s'appuie sur divers supports.

On peut pourtant se demander, en concluant cet article pourquoi, bien que les femmes auteures aient été nombreuses, elles n'aient pas laissé davantage de traces dans l'Histoire de la Littérature. Mais comme le montre Christine Planté, l'idée selon laquelle la contribution des femmes à la culture occidentale soit de plus en plus visible est loin d'être réelle. En fait, on maintient bien généralement des auteurs masculins mineurs plutôt que de faire entrer des auteures importantes.

Pour intégrer dans l'Histoire de la Littérature des œuvres de femmes, il faudrait d'abord les retrouver, car un bon nombre a pratiquement disparu. Mais, comme le souligne également Christine Planté, il faut aborder ces œuvres en se libérant des idées reçues leur

niant *a priori* un quelconque intérêt. Ce travail d'inventaire et d'analyse permettrait ainsi l'utilisation de matériaux pour pouvoir écrire une histoire commune. Et à propos plus spécifiquement de l'histoire littéraire du XIX^{ème}, on ne saurait ignorer l'importance des écoles, des cénacles, des mouvements, de la fameuse *camaraderie littéraire* dont les femmes étaient exclues à cause de l'étanchéité des espaces de sociabilité masculine et féminine de l'époque. Ce n'est qu'un des nombreux facteurs de l'élimination pure et simple des écrits de femmes, contre laquelle il reste encore beaucoup à faire, comme le souligne Christine Planté :

Parce que les écrivains, hommes et femmes, ont pensé leur position, leur œuvre, leurs stratégies à partir d'une expérience subjective et sociale, et d'un état de la littérature traversés de la différence des sexes (qu'on pense à la rage de Baudelaire contre la femme Sand...), il me paraît absolument nécessaire de réintroduire non seulement les femmes et leurs écrits, mais toute cette dimension de l'expérience dans l'écriture de l'histoire littéraire. Un tel projet implique la nécessité de passer, non peut-être par une histoire littéraire des femmes, mais par une histoire des écrits de femme, situés dans la perspective la culture commune (Planté, 2003: 668).

Références bibliographiques

- BRUNET, Manon. 1988. "Les femmes dans la production de la littérature francophone du début du XIX^{ème} siècle québécois", *Livre et lecture au Québec, 1800-1850*, Québec: Institut québécois de recherche sur la culture, 167-180.
- CAMBRON, Micheline et Gerson, Carole. 2005. "Les auteurs littéraires", in *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada des 1840 à 1918*, volume II, sous la direction d'Yvan Lamonde, Patricia Fleming et Fiona A. Black, Montréal: Presses de l'Université de Montréal, 123-136.
- CERTEAU de, Michel. 1990. *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire*. Paris: Gallimard.
- DIAZ, José Luis. 1992. "Sainte-Beuve chez les Muses", *Romantisme*, numéro 77, 77-86.
- LEJEUNE, Philippe. 1993. *Le moi des demoiselles: enquête sur le journal de jeune fille*. Paris: Seuil.
- LEJEUNE-RESNICK, Evelyne. 1997. "Des femmes-écrivains à la Société des Gens de Lettres (1840-1870)", *Femmes dans la cité, 1815- 1871*, sous la direction d'Alain Corbin, Jacqueline Laouette, Michèle Riot-Sarcey, Paris: Créaphis, 151-162.
- LEMIRE, Maurice et al. (Sous la dir.). 1999. *La Vie littéraire au Québec*, Tome IV: "Je me souviens", Québec: Presses de l'Université Laval (coll. La vie littéraire au Québec).
- LÉVESQUE, Andrée. 1995. *Résistance et transgression*. Études en histoire des femmes au Québec. Montréal: Éditions du remue-ménage.
- MOZET, Nicole. 1992. "A l'épreuve du féminin: Littérature et mixité", *Romantisme* numéro 77: *Les femmes et le bonheur d'écrire*, 3-7.
- MULLER, Caroline. 2013. "La correspondance de direction de conscience : écrire pour contester les rôles de genre? L'exemple d'Henriette de Lestrangé (1908-1931)" *Écrire, dit-elle: autobiographies, mémoires, correspondances*, journaux intimes, HAL; archives ouvertes, disponible à l'adresse: [consulté le 2 juin 2017] <<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01287248/document>>
- PERRIN-CHENOUR, Marie-Claude. 1999. "Les femmes-écrivains au XIX^e siècle en France et aux États-Unis", in *Féminin/Masculin. Littérature et culture anglo-saxonnes*. Presses Universitaires de Rennes, 15-22.
- PLANTÉ, Christine. 2001. "Rachel Sauvé, De l'éloge à l'exclusion. Les femmes auteurs et leurs préfaciers au XIX^e siècle", Presses universitaires de Vincennes, "Culture et So-

- ciété”, 2000, *Clio. Histoire, femmes et sociétés [En ligne]*, 13 | 2001, 13 | 2001, 241-244 [consulté le 2 juin 2017] <<http://clio.revues.org/148>>
- PLANTÉ, Christine. 2003. “La place des femmes dans l’histoire littéraire: annexe, ou point de départ d’une relecture critique?” *Revue d’Histoire Littéraire de la France*, Vol. 103, 655-668.
- PRASSOLOFF, Annie, 1992. “Le statut juridique de la femme auteur”, in *Romantisme*, 1992, n°77. *Les femmes et le bonheur d’écrire*, 9-14.
- RIOT-SARCEY, Michèle. 1992. “Par mes œuvres, on connaîtra mon nom”: l’engagement pendant les “années folles” (1831-1835), *Romantisme*, numéro 77, 37-45.
- SAVOIE, Chantal. 2002. “Des salons aux annales: les réseaux et associations des femmes de lettres à Montréal au tournant du XXème siècle”, *Voix et images*, vol. 27, 238-253.
- SAUVÉ, Rachel. 2000. *De l’éloge à l’exclusion. Les femmes auteurs et leurs préfaciers au XIXe siècle*. Paris: Presses universitaires de Vincennes.
- SLAMA, Béatrice. 1992. “Un chantier est ouvert...”, *Romantisme*, numéro 77, 87-94.
- TURCOTTE, Hélène. 1996. *Génétique littéraire: devenir auteure au tournant du siècle, 1885-1925*, Thèse de doctorat en littérature québécoise, Québec, Université Laval, 473 f.